La Station des Rousses vous accueille sur son domaine nordique de 125 km (18 pistes et 4 espaces liberté) au cœur des forêts et combes jurassiennes.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les pistes de ski de fond sont réservées uniquement aux skieurs munis d'un Pass nordique. L'achat de la redevance participe à l'amélioration des services essentiels, aux portes d'entrée et sur les pistes : entretien et sécurité, présence de personnel qualifié pour l'accueil.
Les pistes de ski de fond sont interdites aux piétons et raquettes, aux luges et aux chiens. Des itinéraires dédiés aux piétons et raquettes sont proposés au verso de ce plan.
Des espaces liberté sont disponibles au départ de chaque village. Il s'agit de pistes multi-activités gratuites et accessibles à tous (skieurs, piétons/raquettes, fatbikes, chiens...). Veillez à respecter les usagers et adapter votre pratique en conséquence.
En cas de doute, renseignez-vous auprès des points d'accueil et de vente.

Horaires d'ouverture

Les pistes sont ouvertes et sécurisées de 9h00 à 17h00. Points de vente ouverts de 9h00 à 16h00.
En fonction de la période et des conditions d'enneigement et météorologiques, l'offre peut varier. Consultez les ouvertures de pistes sur **www.lesrousses.com**

Balisage

Panneau orange : Indique le nom et l'altitude du carrefour.
Panneau gris : Indique le prochain carrefour, porte d'accès ou village.
Panneau beige : Indique une piste de ski de fond et son kilométrage. La couleur de la flèche correspond au niveau de difficulté de la piste.
GTJ : Parcours de la Grande Traversée du Jura

Consignes de sécurité

- Sur les pistes vous évoluez sous votre propre responsabilité.
- Evitez de partir seul.
- Choisissez un parcours adapté à votre niveau de pratique.
- Consultez la météo et prévoyez un équipement adapté.
- En cas d'accident, identifiez précisément le lieu et prévenez le personnel des pistes ou téléphonez aux numéros d'urgence.

Bonnes pratiques sur les pistes

- Respectez le sens des pistes et les consignes de balisage.
- Utilisez la trace de droite.
- Ne skiez pas en skating sur les traces de classique.
- Laissez la priorité au skieur qui descend.
- Stationnez en dehors de la piste.
- Dans les descentes, conservez une distance suffisante avec le skieur qui vous précède.
- Respectez l'environnement : conservez vos déchets et ne sortez pas des itinéraires balisés.

Environnement préservé

Le territoire de la Station des Rousses comporte des zones naturelles protégées (zones de protection de biotope). Veillez à respecter la réglementation en vigueur dans ces espaces.
Dans la période du 15 décembre au 01 juillet, le ski et la randonnée y sont réglementés. Le ski est autorisé uniquement sur les pistes damées. Les autres formes de randonnée se concentrent exclusivement sur les itinéraires hivernaux balisés pour la raquette (au verso de ce plan). Les chiens (même tenus en laisse) sont strictement interdits dans ces secteurs. Le bivouac est également interdit dans ces secteurs protégés.

NUMÉROS UTILES

Secours : Secours sur pistes : **+33 (0)3 84 60 71 14** ou **112**
Pour les sourds et malentendants : **114**
Recherche : **+33 (0)3 84 60 31 02** ou **112**
Informations météo : **0 899 71 02 39**

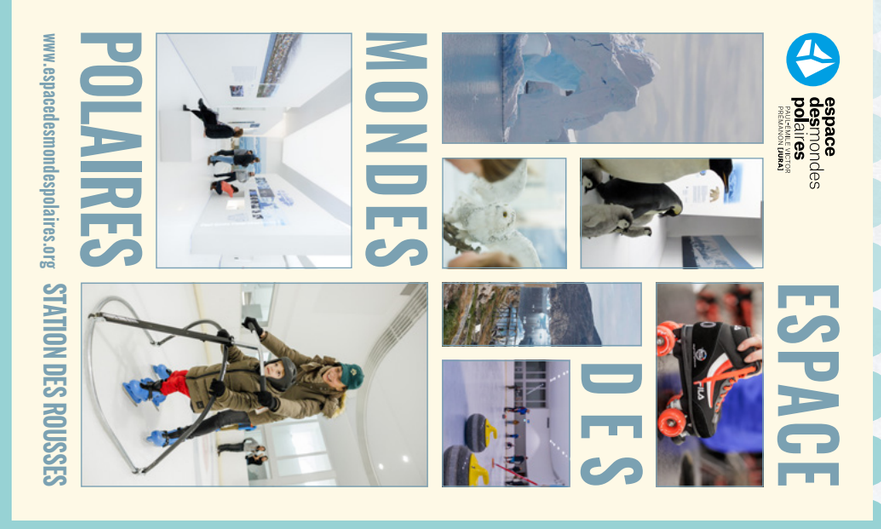

PLAN DES PISTES DE SKI DE FOND

N'oubliez pas d'acheter votre Pass Nordic (redevance). Merci de le présenter spontanément à tout contrôle.
Assurez-vous ! Avez-vous pensé à votre assurance ?
Les secours sur pistes ne sont pas gratuits. Des assurances sont proposées aux points de vente. Contractez une assurance pour votre responsabilité civile et pour les frais de secours.

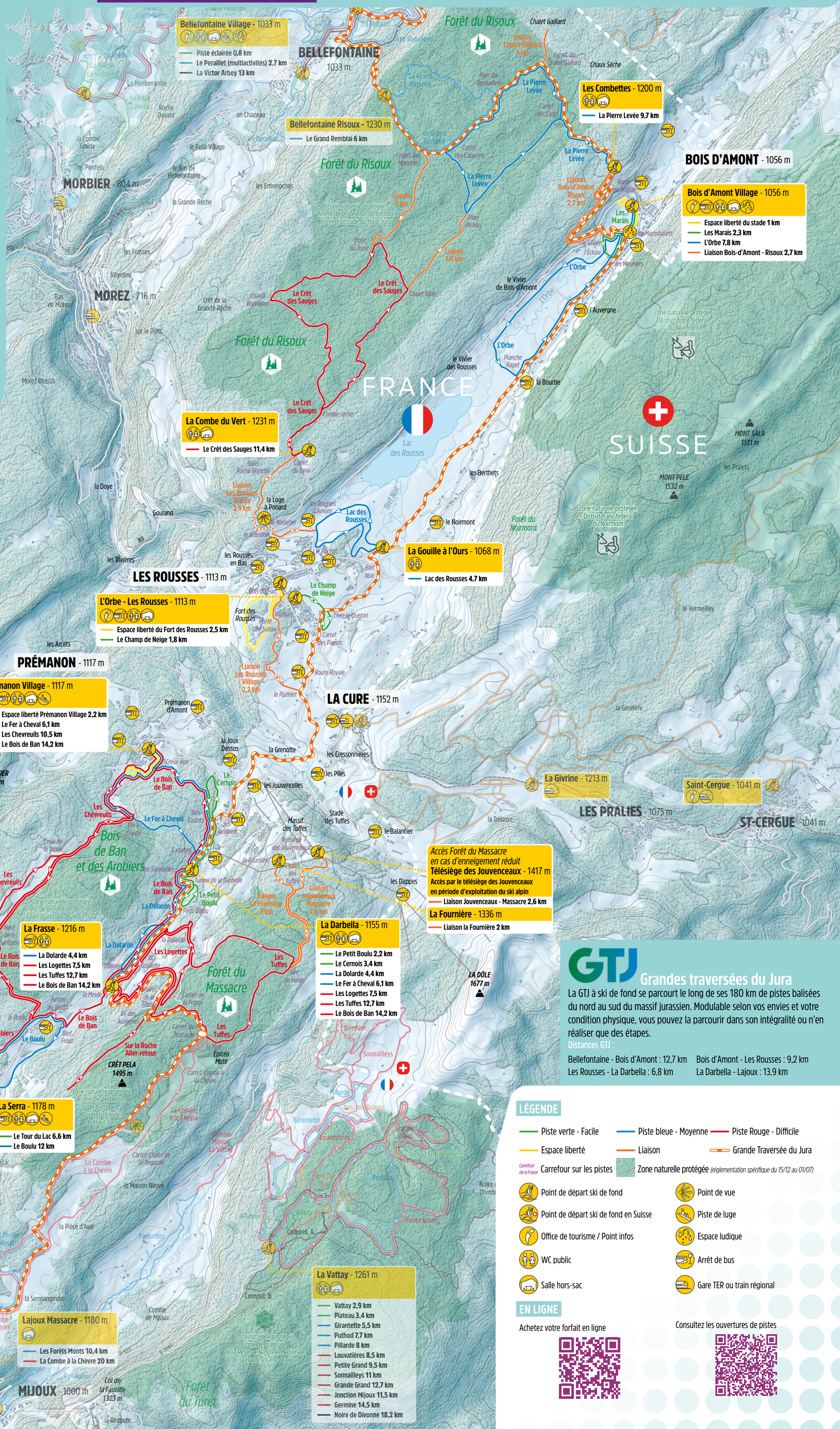

GTJ Grandes traversées du Jura

La GTJ à ski de fond se parcourt le long de ses 180 km de pistes balisées du nord au sud du massif jurassien. Modulable selon vos envies et votre condition physique, vous pouvez la parcourir dans son intégralité ou n'en réaliser que des étapes.

Distances GTJ :

Bellefontaine - Bois d'Amont : 12,7 km
Bois d'Amont - Les Rousses : 9,2 km
Les Rousses - La Darbella : 6,8 km
La Darbella - Lajoux : 13,9 km

LÉGENDE

- Piste verte - Facile
- Piste bleue - Moyenne
- Piste Rouge - Difficile
- Espace liberté
- Liaison
- Grande Traversée du Jura
- Carrefour sur les pistes (Carrefour de la Frasse)
- Zone naturelle protégée *(réglementation spécifique du 15/12 au 01/07)*
- Point de départ ski de fond
- Point de vue
- Point de départ ski de fond en Suisse
- Piste de luge
- Office de tourisme / Point infos
- Espace ludique
- WC public
- Arrêt de bus
- Salle hors-sac
- Gare TER ou train régional

EN LIGNE

Achetez votre forfait en ligne

Consultez les ouvertures de pistes